

## L'équipe pluridisciplinaire

### Direction

Directeur du Département Enfants  
Directeur Adjoint du Département Enfants  
Adjoint de direction

### Administratif

Secrétaire de direction  
Secrétaire des usagers

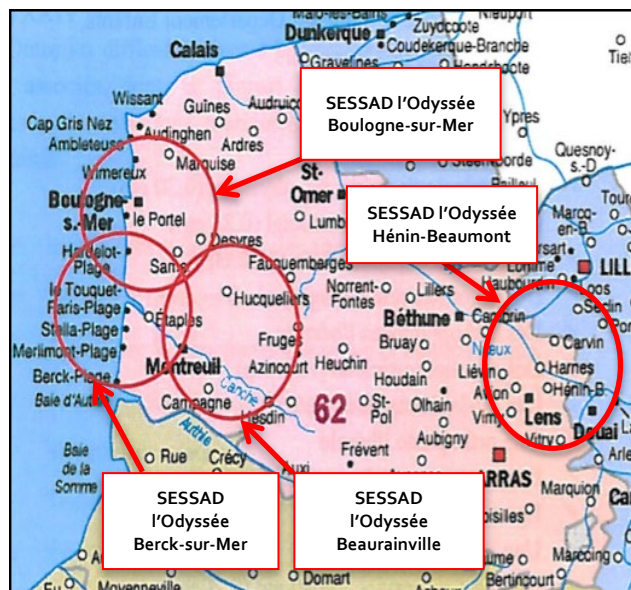
### Éducatif et social

Éducateur spécialisé  
Éducatrice de jeunes enfants  
Assistant de service social

### Thérapeutique

Médecin de médecine physique et de réadaptation  
Neuropsychologue  
Psychologue clinicien  
Orthophoniste  
Ergothérapeute  
Psychomotricienne  
Kinésithérapeute  
Orthoptiste  
Secrétaire médicale

## Les territoires d'intervention



### Nous contacter :

**SESSAD Beaurainville :** 132 rue Gérard Lejosne  
62990 Beaurainville  
03 21 05 61 29

**SESSAD Berck-sur-Mer :** 12 rue aux raisins  
62600 Berck-sur-Mer  
03 21 89 44 74

**SESSAD Boulogne-sur-Mer :** 15 rue Perrochel  
62200 Boulogne-sur-Mer  
03 21 10 79 62

**SESSAD Hénin-Beaumont :** 790 Boulevard Dachicourt  
62110 Hénin-Beaumont  
03 21 20 89 07



**CAZIN PERROCHAUD**  
association



**SESSAD L'Odyssee**

Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile



132 rue Gérard Lejosne  
62990 Beaurainville  
03 21 05 61 29  
odyssee@cazinperrochaud.fr

## Présentation générale

Le SESSAD L'Odyssée est géré par l'**Association Cazin-Perrochaud**.

Il accueille des enfants **de la naissance à 20 ans présentant une déficience motrice et/ ou des troubles spécifiques des apprentissages**

Capacité d'accueil : **95 places**  
**20 places** à Beaurainville  
**15 places** à Berck-sur-Mer  
**30 places** à Boulogne-sur-Mer  
**30 places** à Hénin-Beaumont

**Ouverture 43 semaines/an** (fermeture durant la moitié des vacances scolaires).

L'accompagnement au sein du service est intégralement financé par l'**Agence Régionale de Santé**.

### Horaires d'accueil

Le service est ouvert **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**.



## Les missions du service

Le SESSAD intervient **sur notification de la MDPH** (Maison Départementale de la Personne Handicapée).



Sa mission est d'**accompagner** le jeune enfant à titre précoce, l'enfant et l'adolescent dans le **développement de son autonomie**, dans sa vie quotidienne, dans son **intégration et sa scolarité**, dans ses relations sociales, dans ses orientations spécialisées, scolaires ou professionnelles.

Sa spécificité est **d'agir et d'interagir avec les différents milieux de vie de l'enfant**.

### Le saviez-vous ?

En amont des démarches administratives auprès de la MDPH, il est possible de prendre contact avec le service pour effectuer une rencontre avec l'Adjointe de Direction.

## L'accompagnement

L'équipe **pluridisciplinaire** propose à l'enfant / l'adolescent et ses parents un **accompagnement adapté à ses besoins**, le tout inscrit dans un **Projet Personnalisé**.

### LES PARENTS ET L'ENTOURAGE : DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Elle intervient sous forme de **séances individuelles ou collectives** et d'observations auprès de l'enfant, de ses parents, sa fratrie et/ou directement **en lien son environnement proche**.

Le Service s'inscrit dans un **partenariat incluant l'ensemble des acteurs du territoire** dans une volonté de complémentarité et de continuité.

